



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

 AJLP & GS African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences		e-ISSN : 2657-2664, Vol.5, Issue.3, May 2022 https://revues.imist.ma/index.php/AJLP-GS/index
https://doi.org/10.48346/IMIST.PRSM/ajlp-gs.v5i3.32553		<i>Category of the manuscript : Articles</i>
Received in: 8 th August 2021	Revised in: 29 th August 2021	Accepted in: 23 rd October 2021

THE QUESTION OF IDENTITY IN THE URBAN PLANNING SYSTEM IN MOROCCO

Abdelwahed El Idrissi

Associate Professor,
a.elidrissi@inau.ac.ma,
Institut National
d'Aménagement et d'Urbanisme
(INAU), Rabat
Doctor in Urban planning,
Licensed Surveying Engineer
Lawyer
Morocco

Abstract

Urban and cultural identity is an extremely interesting and decisive concept in the reflections in the past, present and in the future of the territories.

Goal and objectives:

Beyond the theoretical aspects of the concept, this study highlights the link between the concept and the urban planning system. If identity is in essence multi-scalar, the scale chosen in this reflection is the city.

The identity of a city is based on its urban history, heritage, urban symbolism and the various elements of local identity. It implies a multitude of socio-cultural representations that we make of the territories, of the society and of their historical trajectory.

Methodology:

Urban analysis reveals urban strata that each represents a testimony to an era or to events. This testimony concerns ways of life, the scope of governance and human rights in a historical period. Beyond these considerations, the challenge is to know how to enhance, through an urban plan, urban and urbanizable spaces as forms that carry meaning, values and, above all, as a vector of territorial competitiveness and urban development.

Results:

The urban identity is perceived as an interface between a retrospective view and a prospective vision. It is a tool of resistance in the face of globalization and an instrument of intelligence in urban planning. Any urban plan must address the questions of the present and the future.

The legibility of the city, through its urban landmarks, its road structure, its network of main facilities, its centralities and its multipolarity, requires the use of a culturalist urbanism. A break must be made with functionalist designs. The urban space and its landmarks become more legible with a lighting design that gives the city a nighttime identity, constituting a development stimulus.

Identity is a determining factor in urban planning. It must be protected and enhanced by law. However, the rule of law is deficient in a numb socio-political and cultural context. It is difficult to develop an urban plan for a space devoid of a clear identity on which to define urban functions and boost development.

Key words :

Urban Identity, Urban Planning, Stylization of the Urban, Urban Legibility, Urban Development.

 AJLP & GS African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences		e-ISSN : 2657-2664, Vol.5, Issue.2, March 2022 https://revues.imist.ma/index.php/AJLP-GS/index
https://doi.org/10.48346/IMIST.PRSM/ajlp-gs.v5i2.31141		<i>Category of the manuscript : Articles</i>
Received in: 27 July 2021	Revised in: 18 October 2021	Accepted in: 18 October 2021

LA QUESTION D'IDENTITE DANS LE SYSTEME DE PLANIFICATION URBAINE AU MAROC

Abdelwahed El Idrissi

Enseignant-Chercheur,
a.elidrissi@inau.ac.ma,
Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), Rabat
Docteur-Urbaniste,
Ingénieur Géomètre Topographe,
Juriste
Maroc

Résumé

L'identité urbaine et culturelle est un concept extrêmement intéressant et décisif dans les réflexions sur le passé, le présent et le futur des territoires. Loin de s'étaler sur les aspects théoriques du concept, ce travail s'applique à mettre en lumière le lien du concept avec le système de planification urbaine. Si l'identité est par essence multi-scalaire, l'échelle retenue dans cette réflexion est la ville.

Intrinsèquement, l'identité d'une ville mène à puiser de l'histoire urbaine, du patrimoine, de la symbolique et des différents éléments identitaires locaux. Elle implique un ensemble de représentations socioculturelles qu'on se fait des territoires, de la société et de leur trajectoire historique.

L'analyse urbaine permet de révéler des strates urbaines qui représentent chacune un témoignage sur une époque ou sur des événements, quant aux modes de vie, à la portée de la gouvernance et des droits de l'homme dans une période historique. Au-delà de ces considérations, l'enjeu est de savoir comment on peut, à travers un plan d'urbanisme, valoriser les espaces urbain et urbanisable comme formes porteuses de sens, de valeurs et, surtout, comme vecteur de compétitivité territoriale et de développement urbain.

De même, l'identité urbaine est perçue comme interface entre un regard rétrospectif et une vision prospective. C'est un outil de résistance face à la mondialisation et d'intelligence en matière de planification urbaine. Tout plan d'urbanisme doit s'attacher à répondre aux questions du présent et s'insérer dans une prospective.

La lisibilité de la ville, à travers ses repères urbains, sa structure viaire, sa trame d'équipements phares, ses centralités et sa multipolarité exige le recours à un urbanisme culturaliste en marquant une rupture avec les dessins fonctionnalistes. L'espace urbain et ses repères gagnent en lisibilité avec un aménagement lumière qui procure à la ville une identité nocturne propre et un stimulus de développement.

L'identité est un déterminant en matière de planification urbaine. Elle doit être protégée et mise en valeur par la loi. Toutefois, la règle de droit est déficiente dans un contexte sociopolitique et culturel engourdi, au moment où il est difficile d'élaborer un plan d'urbanisme pour un espace désemparé sans identité claire sur laquelle on pourrait miser pour définir les fonctions urbaines et booster le développement.

Mots clés :

identité urbaine, planification urbaine, stylisation de l'urbain, lisibilité urbaine, développement urbain.

1. Introduction

Cette réflexion traite la question de l'identité dans le système de planification au Maroc. Au-delà de la définition du concept, elle évoque ses dimensions sociopolitique, spatiale, économique, culturelle et philosophique. L'identité urbaine est liée aux perceptions sociales et à la volonté de valoriser la ville comme formes porteuses de sens et de valeurs et comme moteur de développement.

Ce travail met l'accent sur l'identité urbaine comme interface entre le passé, le présent et le futur considéré comme un construit économique et social. Il discute également l'antinomie « repli sur soi et identification à la culture de l'autre ».

De même, l'identité est appréciée au vu de la lisibilité urbaine et des facteurs à même de rendre la ville, diurne et nocturne, perceptible et compétitive, avant de s'arrêter sur l'identité comme base aidant à choisir les fonctions urbaines et les options d'aménagement, ce qui marque son caractère déterminant en matière de planification urbaine. Ainsi, le présent article est articulé autour de quatre axes à savoir :

- L'identité urbaine : au-delà du concept
- L'identité urbaine comme interface entre regard rétrospectif et vision prospective
- Repères identitaires et lisibilité de la ville
- L'identité comme déterminant en matière de planification urbaine

2. L'identité urbaine : au-delà du concept :

L'identité comme concept stimule un questionnement à aspects sociopolitique, spatial, économique, culturel et philosophique. Elle est au cœur de tout projet de société puisant de l'authenticité du pays, des composantes culturelles et identitaires, autrement dit, des valeurs de l'homme et du territoire.

L'identité d'une ville n'est ni évidente ni chimérique. Elle implique un ensemble de représentations socioculturelles qu'on se fait des lieux, de la société et de leur trajectoire historique. Il s'agit d'une image chargée d'âme et de sens qu'on se donne aux édifices physiques et sociaux, ce qui constitue un stimulus de liens reliant l'individu tant à sa collectivité qu'à son territoire, bien que ces liens puissent être de natures et d'intensités différentes.

L'identité urbaine est imprimée, chez l'habitant comme chez le visiteur, dans une carte mentale qui esquisse foncièrement l'échelle de la ville, son contenu socioculturel, sa matérialité, ses repères voire sa base économique. La structure viaire, la trame bleue et/ou verte, ainsi que les infrastructures et équipements incarnent l'essentiel de la matérialité de la ville.

Le système urbain comme les œuvres architecturales de chaque ville expriment les caractéristiques d'une population, ses us et coutumes, son savoir-faire, ses principes de conception de l'espace, sa perception à l'égard du territoire et de la vie, et son savoir-être. L'analyse des composantes identitaires de la ville permet de déceler des strates urbaines qui représentent chacune un témoignage sur une époque ou sur des événements. Le témoignage sur une époque peut s'étaler sur la nature de la gouvernance urbaine, la portée et les limites des libertés publiques, les traits saillants des politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat et du foncier qui y régnent.

Loin de se livrer à une spéculation autour du concept, il importe de lier la question de l'identité au système de la planification urbaine. L'enjeu est de savoir comment on peut, à travers un acte de conception de la ville, valoriser l'espace urbain comme formes, images et attraits visuels porteurs de sens, de valeurs et partant de potentiel de développement.

Lorsqu'un plan ou un schéma d'urbanisme met l'accent sur les valeurs culturelles en essayant de mettre en évidence le côté identitaire et authentique des composantes urbaines, cela ne signifie aucunement se limiter à exalter une symbolique de l'espace. L'essentiel est de faire de l'identité urbaine un moteur d'émergence économique et de positionnement territorial.

Il incombe à la planification urbaine de créer un cadrage pour la création d'une ville compétitive, intégrative et inclusive ayant sa propre identité et à même de se positionner au niveau de l'armature urbaine à laquelle elle appartient.

Dans la même optique, la mise en valeur des aspects identitaires, de l'originalité et des spécificités urbaines n'est pas une fin en soi. La planification de la ville s'intéresse fondamentalement à la définition des options d'aménagement à même d'impulser efficacement et durablement son développement. Pour ce faire, il est capital de booster la production de l'espace urbain selon un style qui traduit ses spécificités. Ainsi, chaque espace public doit être conçu suivant une logique perspicace qui ne fait ni sacrifier les aspects identitaires au profit d'un ordre fonctionnel, ni prévaloir les éléments morphologiques et esthétiques sur l'efficacité de la planification urbaine et l'enjeu de compétitivité territoriale.

Par ailleurs, l'espace ne peut être appréhendé indépendamment du temps. L'histoire est toujours écrite dans les paysages urbains et naturels. C'est pourquoi, l'homme qui module la ville et qui se situe dans l'espace doit être habile et conscient de ses actions qui s'insèrent dans le temps et qui pourraient être indélébiles.

Quand on dispose d'une médina, des monuments ou des sites historiques à caractère artistique, légendaire ou pittoresque¹, il sera impératif de les considérer comme patrimoine commun à préserver, à rehausser et notamment à ne pas altérer le potentiel qu'il représente.

La prise de conscience de la valorisation de tels éléments est désormais au premier plan de l'actualité urbaine au monde. Pourtant, on les passe, souvent, sous silence lors d'élaboration des documents d'urbanisme. Au-delà de la délimitation des espaces à rénover ou encore l'incitation à la restauration et à la requalification des bâtiments et tissus anciens, la question du centrage de l'identité urbaine dans la réflexion sur la ville ne constitue pas une priorité à l'échelle nationale.

A titre indicatif, les médiinas requièrent des efforts davantage pour les régénérer et faire du patrimoine urbain un catalyseur d'une économie articulée autour de la culture. « L'apport de la planification urbaine aux programmes de réhabilitation des médiinas est très limité »². On peut citer

¹ Plusieurs médiinas, centres historiques et sites archéologiques au Maroc ont été inscrits sur la liste du patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Actuellement, on compte 09 tissus patrimoniaux inscrits sur cette liste, à savoir : Fès (1981), Marrakech (1985), Ksar Ait Benhaddou (1987), Meknès (1996), Tétouan (1997), Volubilis (1997), Essaouira (2001), El Jadida (2004) et Rabat (2012).

Voir : Abdelouahed Mahdaoui : le patrimoine dans la planification urbaine in Mustapha Chouiki (coordination) : Tournants et Tourments de la Planification Urbaine au Maroc : pour quel devenir ? 2019, p. 173.

In : <http://www.montadacum.ma/wp-content/uploads/2019/12/Ouvrage-Planification-urbaine-mep.pdf>,

² Ibid, p. 184.

l'exemple de la médina de Tiznit qui a subi une sorte de banalisation. Malgré quelques actions ayant essayé de redorer le blason de la ville et son image, la dégradation du bâti s'est accélérée au point de menacer l'héritage patrimonial médinal. Or, « il apparaît que le processus d'un espace urbain se fait par défaut, en abritant une fraction de la population pauvre » (Alhiane, 2014).

La mise en valeur de l'identité urbaine dépasse le besoin de préservation du patrimoine. Elle exige la mise en place de modalités d'intervention sur les plans socioculturel et économique. Les efforts de mise à niveau ne doivent pas perdre de vue la quête d'une compétitivité urbaine, dans le cadre de projets de planification et de gestion de la ville tout entière. Toutefois, force est de constater le caractère disparate des interventions sectorielles, en dehors de stratégie urbaine qui relie la valorisation des composantes patrimoniales à la construction de centralités urbaines lors de l'établissement des schémas et plans de l'urbanisme.

3. L'identité urbaine comme interface entre regard rétrospectif et vision prospective :

S'appliquer à la mise en évidence, la construction et la valorisation de l'identité urbaine dans le plan d'urbanisme ne signifie ni un repli sur sa culture, ni une noyade dans un magma culturel transnational. L'identité est une arme pour affronter la mondialisation et éviter tout arrimage de soi.

Les dynamiques socio-spatiales sont en perpétuelle interaction. La ville s'apprécie en regard des dynamiques y afférentes ; lesquelles résultent des effets réciproques de l'espace et la société. L'espace est un produit de la société qui, à son tour, subit les influences de sa structure.

Le fait historique imbrique le bâti et les dynamiques reflètent un « mariage entre le passé, le présent et l'avenir et s'activent pour multiplier les symbioses et les contradictions d'une réalité reflétant une culture aussi cosmopolite et que socialement singulière » (Chouiki, 2021).

Les dynamiques et mutations s'inscrivent dans le temps. Le changement et l'invariance caractérisent les configurations urbaines dans un système en mouvance. Ainsi, le passé continue à se prolonger dans le présent, celui-ci s'étend dans le futur, à tel point que les semences de demain ont des signes précurseurs aujourd'hui.

Il est indéniable que « la maîtrise de la mémoire est celle de la connaissance de l'histoire longue [...] et la maîtrise de l'imagination commence aussi par celle de la connaissance : le savoir des produits passés et actuels des conjectures romanesques rationnelles qui se sont appliquées aux rêveries sur les devenirs possibles des formes urbaines » (Merlin et Choay, 2015 p.736).

En effet, la planification de la ville est concernée par l'histoire urbaine qui occupe une place centrale dans la recherche historique (Ewen et al., 2021 p.3) et qui permet, entre autres, de révéler l'identité urbaine. Tout acte de planification raisonnable et pondérée ne perd pas de vue les héritages urbains et architecturaux, s'attache à répondre aux questions du présent et se focalise, surtout, sur l'action qui engage l'avenir. Il faut se représenter l'essence des territoires à planifier. L'espace est « doté d'un sens qui s'est formé par strates successives dans la temporalité» (Ewen et al., 2021 p.451) ; mais « l'histoire ne contribue pas seulement à une intelligence globale de l'objet urbain, en faisant saisir sa diversité dans le temps, sa complexité des liens qui le solidarisent avec les pratiques symboliques et techniques des sociétés passées et présentes. Elle peut être mise directement à contribution, à

toutes les échelles d'intervention, puisque, aussi bien, il n'est pratiquement pas de lieu sans histoire » (Merlin et Choay, 2015 p.451).

La dimension mémorielle et symbolique du patrimoine urbain permet de «donner un sens et un fondement objectif aux principes de l'organisation des ensembles urbains» (Merlin, 2018). C'est parce que le futur nous interpelle autant que le présent, la réflexion prospective se trouve indispensable du fait qu'elle permet une analyse globale de l'espace à concevoir fondée sur la confrontation et «le partage des idées ainsi que sur la construction collective des hypothèses sur le futur» (Loinger, 2006 p.12) en postulant que le futur n'est pas une fatalité, c'est plutôt un construit économique et social.

La prospective ne repose pas sur «une analyse prévisionnelle qui consiste à penser le futur par simple extrapolation de tendance. La prévision peut se justifier dans un monde «invariant» stable, qui se reproduit plus ou moins à l'identique » (Loinger, 2006 p.12) ; alors que la prospective postule que le futur est une inconnue, une énigme dans un espace en mutation. Il ne s'agit, donc, pas de prédire les vicissitudes de l'avenir, l'essentiel est d'avoir des vues sur un système d'hypothèses et de scénarios pour déboucher sur une vision stratégique à même d'estomper l'incertitude du futur.

Ce faisant, la prospective urbaine est un outil d'aide à la planification urbaine. Il en est question de se pencher, d'abord, sur le diagnostic territorial en mettant en évidence les phénomènes en émergence, les tendances, les potentialités, les contraintes, les atouts, les opportunités, les risques et les dynamiques économiques et socio-spatiales. L'espace à rendre perceptible et visible est considéré comme un ensemble de systèmes, de logiques, d'organisations et de processus. Ensuite, il est capital d'anticiper, de réagir, de devancer les changements et d'élaborer collectivement les représentations du futur (Loinger, 2006 p.13) en se procurant les conditions nécessaires à la maîtrise des mutations. Enfin, l'essai prospectif porte sur l'élaboration collective des représentations sur le futur à traduire dans un document d'urbanisme.

Peut-on, encore, remarquer le lien fort entre la prospective en tant que méthode d'approche et de réflexion, et la gouvernance en tant que style de politique publique ayant des retombées sur la gestion des espaces et des sociétés. La prospective en matière d'urbanisme est, sans conteste, un exercice intellectuel et politique qui brasse les idées, les démarches et les stratégies pour façonnier les futurs possibles. En sus, le plan d'urbanisme doit mettre l'accent sur les faits de l'histoire. Il ne faut pas laisser errer la pensée sur l'urbain en faisant discerner le probable, le plausible et le vraisemblable, et ce avant d'explorer l'avenir, «non pas un avenir déduit mais une pluralité d'avenirs imaginés» (Massé, 1965).

Au Maroc, la prospective, outil méthodique et pratique, se situe plus dans le champ des discours, sans grande emprise sur la réalité de la planification urbaine. D'ordinaire, dans les études d'urbanisme, on procède aux extrapolations des phénomènes émergents à des horizons temporels entre dix et vingt-cinq ans, alors qu'il faut creuser les biens fondés des taux de croissance économique et sociodémographique, les dynamiques sociétales, les fluctuations des systèmes de valeurs, etc. Les diagnostics préalables à l'élaboration des plans d'aménagement, par exemple, demeurent formels si on ne s'applique pas consciencieusement à canaliser les tendances et essayer de spécifier les valeurs et les usages urbains selon des démarches intellectuelles et scientifiques.

4. Repères identitaires et lisibilité de la ville :

Il est capital de rendre l'identité à l'espace. Ainsi, il est question d'insister sur la nécessité de renouer entre les dimensions culturelles du territoire et les dynamiques économiques et socio-spatiales. Cependant, c'est se leurrer que de prétendre cette conscientisation alors qu'on reconduit les principes et règles d'un urbanisme fonctionnel qui a généré au Maroc, depuis plus d'un siècle, une crise d'identité et d'expression culturelle et partant une crise d'efficacité. Si on continue à recourir à une standardisation universaliste de l'espace et aux formes urbaines stéréotypées, l'acte de planification est loin de produire et de valoriser une quelconque identité urbaine.

La ville est plus qu'un simple dessin conçu suivant une logique fonctionnaliste. Son plan ne peut être réduit à une esquisse sans profondeur de méthode et de pensée. Se pencher sur les formes géométriques types, le zonage excessif, l'ordre et la symétrie, selon une approche esthétisante, ne peut accompagner une urbanisation intense confrontée à des réalités complexes.

L'espace n'est pas un support physique brut et prédisposé à abriter des projets urbains "produits" à l'aide d'un éditeur de dessin. Il n'est pas, non plus, une aire isotrope à sillonna par des lignes, polygones, points et clothoïdes. C'est plutôt un bassin de vie qui devrait être l'expression des idéaux sociaux, économiques et politiques à traduire en parti d'aménagement clairvoyant, au vu des spécificités identitaires. La recherche de la compétitivité urbaine doit aller de pair avec l'identité locale, la cohésion sociale et la cohérence territoriale. Autant dire que toute négligence de la question d'identité dans la planification urbaine ne peut qu'aboutir à des plans déboussolés et dénués de vision prospective.

Certes, le paysage urbain au Maroc ne manque pas de villes et sites qui étincellent, mais il est également altéré par une certaine banalité due aux tournants et tourments marquant le parcours de la planification urbaine au niveau national. Les dynamiques urbaines composites tant régulières qu'irrégulières mènent à une banalité de plus en plus aggravée par les besoins en termes d'habitat de masse, dans un environnement économique, socioculturel et politique sous l'emprise de la mondialisation. Dans ces conditions, on a tendance à une standardisation de l'espace, sans repères identitaires ni lisibilité urbaine. Pourtant, la quête de l'identité en matière de planification urbaine doit s'insérer dans le cadre d'une vision sociétale globale.

Dans ce sens, la planification urbaine doit accorder une place centrale aux repères identitaires et à la lisibilité tant spatiale que culturelle de la ville. La voirie constitue un des repères majeurs de la ville, eu égard à sa trame linéaire, en échiquier ou damier, circulaire ou rayonnant, radio concentrique, ou sans structure type. Des composantes peuvent marquer plus cette trame, comme les esplanades et les places publiques, lorsqu'elles expriment des valeurs culturelles, à travers leurs minéralités, leurs statues et leurs charges historiques. Une rue commerçante est susceptible de représenter un repère saillant du quartier ou de la ville, si elle renferme des charges symboliques ou abrite des activités imprimant la mémoire collective de la population.

Les équipements phares de la ville sont des repères urbains identitaires de premier ordre, notamment lorsqu'ils sont singularisés à l'image des valeurs de créativité et de cohérence spatiale. Le lien est fort entre les équipements majeurs, la morphologie urbaine et les contenus économique

et socioculturel. L'estime des valeurs culturelles et spirituelles de l'homme comme de l'urbain constituent des préalables à la postérité des territoires.

La nature des équipements, leurs matérialités, leurs formes, leurs vocations socioculturelles et leurs fonctions urbaines concourent à la création d'ambiances et à l'animation de la ville. Des repères identitaires comme les théâtres, les musées, les sièges administratifs, les installations de commerce, les parcs publics et bien d'autres équipements et espaces publics représentent des points d'attraction qui polarisent des points et centralités d'échange.

Depuis toujours, les facteurs super-structurels et infrastructurels sont déterminants matière d'identité et de lisibilité de la ville. Une place publique bordée d'équipements phares peut façonner une centralité urbaine, mais cette dernière n'est pas forcément liée aux aspects physiques, morphologiques ou esthétiques, elle est, plutôt, corolaire aux dimensions politico-administrative, économique, civique et historique des lieux. L'essor d'une centralité dépend, aussi, de la concentration des composantes à forte valeur d'échange.

La lisibilité d'une grande ville résulte, intrinsèquement, de la hiérarchisation et de la répartition de ses centralités. Si l'organisation de la multi-centralité stimule la multipolarité de l'espace, elle définit également le degré de sa perceptibilité chez la population. Cependant, cette organisation multipolaire ne doit pas permettre l'éclatement des fonctions centrales dans la ville ou dans ses périphéries. Exiler un centre de recherche ou une faculté dans une marge urbaine au gré des opportunités foncières fait partie d'un urbanisme à tâtons.

L'espace urbain gagne en lisibilité s'il est conçu, produit et configuré en tant que système organique structurant, outre des bassins de vie et de bien-être, un ensemble de points et de pôles d'attraction et de croissance.

Par ailleurs, il serait pertinent d'évoquer la question des repères identitaires et de lisibilité de la ville avec la lumière. A l'évidence, l'aménagement lumière structure le paysage nocturne, hiérarchise les éléments urbains et révèle l'identité nocturne propre à chaque ville. L'urbanisme lumière est, ainsi, perçu comme nécessité, vecteur de développement socio-économique et outil révélateur de l'identité urbaine et de la lisibilité de l'espace. Les outils de conception en la matière sont multiples, à noter le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), le plan lumière et la charte lumière.

Si l'urbanisme lumière est devenu un champ disciplinaire courant dans les villes du Nord, celles du Sud accusent, globalement, des déficiences infrastructurelles énormes, en termes de planification du réseau et de conception du mobilier lumière, remettant en question l'animation et le développement de la ville nocturne. D'où la nécessité d'une prise de conscience quant à l'intérêt que représente l'urbanisme lumière pour les villes³, notamment celles appréciées en termes de richesse économique et patrimoniale.

Il sera important de mettre l'accent sur l'impact de l'aménagement lumière sur la nuit urbaine et sur les comportements des habitants. Une planification urbaine judicieuse et une conception subtile de

³ Pour la première fois au Maroc une étude du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) de la ville de Casablanca (appel d'offre ouvert n°108-2016 E/ECP) a été lancé en 2017. L'équipe adjudicataire du marché a été composée du BET canadien Ombrages, du BET français Artelia, du BET marocain ICP et de l'urbaniste Abdelwahed El Idrissi, enseignant-Chercheur à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU).

l'infrastructure lumière s'imposent pour pouvoir créer une mise en scène lumière révélatrice de l'identité de la ville et fédératrice de son développement urbain.

5. L'identité comme déterminant en matière de planification urbaine :

Les interfaces à établir entre la connaissance, l'identité, les méthodes de planification, les modes de décision et les conditions d'action retracent la disposition et le devenir de l'espace urbain. C'est pourquoi l'identité urbaine doit être protégée et valorisée par la loi dans le cadre des processus de planification et de gestion de la ville.

A cet égard, le dispositif juridique en matière d'urbanisme stipule que le schéma directeur d'aménagement urbain a pour objet notamment de fixer la destination générale des sols quant à la localisation des sites naturels, historiques ou archéologiques à protéger et/ou à mettre en valeur. De même, le plan d'aménagement définit les quartiers, monuments, sites historiques ou archéologiques, sites et zones naturelles telles que zones vertes publiques ou privées à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique, culturel, et éventuellement les règles qui leur sont applicables⁴. La loi prévoit également un plan de rénovation urbaine, en vue de prendre soin des tissus urbains anciens et des vieux quartiers, de préserver le patrimoine architectural et civilisationnel des villes et de valoriser les espaces urbains.⁵ Dans le même sens, les autorisations d'établir d'ouvrages d'intérêt public intéressant tout ou partie des immeubles classés, y compris les zones entourant les monuments historiques, sont soumises à des restrictions.⁶

Toutefois, il est clair que la règle de droit ne produit pas, purement et simplement, ses effets dans la réalité. Les déficiences juridiques, l'engourdissement de l'action administrative le manque d'expertise réduisent la réflexion sur les aspects culturels dans un document d'urbanisme à un rituel procédural dénué de lucidité vis-à-vis des valeurs historiques et culturelles des hommes et des lieux.

Sur un autre registre, il faut reconnaître la difficulté de s'ingénier à l'élaboration d'un document d'urbanisme pour un espace désemparé sans identité claire. Si le référent culturel et civilisationnel permet de fédérer les énergies et de mettre l'accent sur l'intérêt commun, l'identité constitue un jalon décisif pour la conception urbanistique en aidant à discerner les fonctions urbaines sur lesquelles le développement économique et socio-spatial sera misé.

A défaut de réflexion sur la question d'identité de la ville et d'études de cadrage au niveau de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme prévisionnel, les fonctions urbaines ne peuvent être, raisonnablement, identifiées ; lesquelles sont à situer dans une approche systémique intégrant, en

⁴ Voir les articles n°4 et 19 du Dahir n° 1-92-31 du 15 hija 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme (BO 4159 du 15 juillet 1992).

⁵ Voir les articles n°2 et 22 du dahir n° 1-16-48 du 19 rejab 1437 (27 avril 2016) portant promulgation la loi n° 94-12 relative aux bâtiments menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine (BO 6466 du 19 mai 2016).

⁶ Voir l'article 32 du décret n°2-81-25 du 23 hija 1401 (22 octobre 1981) (B.O n° 3601 du 4 novembre 1981) pris pour l'application de la loi n°22.80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité promulguée par le dahir n° 1-80-341 du 17 safar 1401 (25 Décembre 1980) (B.O. 18 février 1981). Cet article stipule que « L'établissement d'ouvrages d'intérêt public intéressant tout ou partie des immeubles classés : monuments historiques ou naturels, sites urbains ou naturels à caractère artistique, historique, légendaire, ou pittoresque, ou intéressant les sciences du passé et les sciences humaines en général, zones entourant les monuments historiques, ne peut être entrepris qu'après autorisation de l'autorité gouvernementale chargée des affaires culturelles, accordée après avis du Ministre chargé de l'aménagement du territoire ».

plus des aspects identitaires, les flux et les dimensions tant à l'échelle nationale qu'internationale, en vue de faciliter l'appréhension des dynamiques et les interrelations entre les systèmes urbains aux différentes échelles régionale, méga-régionale, nationale et mondiale. Faute de tel cadrage, tout essai de planification d'équipements ou installations de tel standard et à même de produire des effets d'entrainement positifs majeurs serait confus. Il serait, alors, difficile de tabler sur des fonctions rayonnantes de dimension supérieure dans les analyses territoriale et urbaine comme dans le parti d'aménagement qui en découle.

Il va de soi que la planification urbaine doit être réaliste et réalisable, mais il serait inconcevable de prendre prétexte de cette assertion pour se borner à un schéma quelconque, sans identité ni prospective volontariste.

Assurément, l'urbanisme identitaire repose sur des principes et règles clairs. On a besoin d'une méthode d'urbanisme articulée autour de la multidisciplinarité, la mise en valeur des idéaux sociaux, l'engagement collectif, la souplesse de la conception et la stylisation de l'urbain. Cela ne signifie, en aucun cas, une dérive vers la déplanification urbaine. Il s'agit plutôt d'une propension vers un urbanisme facilitateur, flexible et identitaire dans lequel il est possible de croiser les opinions, les savoirs et les perceptions, d'apporter les corrections nécessaires au moment propice tout au long de la temporalité du plan d'urbanisme. La stylisation de l'urbain se veut un travail sur les caractéristiques les plus typiques de la ville pour y inculquer des configurations identitaires et spécifiques. Elle ne se confine pas à une action d'ornementation des établissements humains. Cette logique se situe moins au niveau de la dénotation artistique des formes qu'à celui des connotations patrimoniales et civilisationnelles de l'espace et de la société. Ainsi, la stylisation recherchée puise dans l'histoire et l'âme de l'espace pour articuler le projet de ville autour de son identité. Au bout du compte, l'ambition est de construire un renouveau en matière de conception des espaces urbains et faire de l'identité urbaine un enjeu capital à ériger en idéal social.

Au Maroc, l'identité est soumise au défi d'ancrage dans le système de planification urbaine. La domination coloniale a passé sous silence l'identité urbaine dans les principes et règles de fabrication des villes, autant dire qu'elle s'acharnait à enracer la prééminence du système de valeurs coloniales et à l'ériger en seul modèle à pérenniser. C'est pourquoi, l'enjeu du rattrapage et d'anticipation sur les espaces urbains existants et à produire n'est pas évident. La maîtrise des mutations et la régénération des villes suivant une approche culturaliste et durable requièrent une prise de conscience profonde de l'importance que revêt l'héritage urbain, en tant que patrimoine et vecteur de développement, dans la revitalisation et le renouvellement de la ville d'aujourd'hui comme dans la construction de la ville de demain. Toutefois, le gâchis en la matière est énorme. Nombreux sont les espaces qui sont délaissés, bien qu'ils constituent des musées en plein air. On peut soulever une multitude de murailles, places, kasbahs, ksour, lieux de culte, palmeraies et édifices qui renferment des lieux de mémoire, mais demeurent sous perfusion. Disposant de telle richesse urbaine et culturelle, la ville est appelée à diversifier ses fonctions et à faire de son identité un déterminant de la planification urbaine.

L'émancipation de la méthode de conception de l'espace est l'entrée à des modes de réflexion voire à un projet de société à la fois identitaire et ouvert, sans s'assimiler à des cultures dominatrices. Entre crispation et assimilation, enfermement et dilution, obscurantisme et rejet de ses propres valeurs, il

faut choisir l'acculturation clairvoyante. Le suivisme nuit énormément à la capacité de l'espace de s'imposer dans l'économie culturelle et touristique. Il est alors question de ne pas perdre de vue les spécificités locales qui sous-tendent les ambiances urbaines et architecturales.

En tout état de cause, des regards intensifs sur les concepts et méthodes à adopter restent un point d'intérêt général dans le défi d'émancipation des logiques de planification urbaine nécessitant un centrage de la question d'identité urbaine. Evidemment, il n'y a pas d'identité statique et unidimensionnelle, elle est par essence composite et dynamique en pleine interaction et métissage. L'essentiel est de faire converger les visions et les efforts vers la valorisation de l'identité civilisationnelle et multiculturelle de l'espace à produire ou à valoriser.

La question du centrage d'identité urbaine ne doit pas rester un épiphénomène dans le domaine de la planification urbaine. La perception d'un espace identitaire, convivial et compétitif mérite d'être ancrée dans les processus de réflexion sur le devenir de la ville. Cette question est au cœur de tout projet sociétal devant puiser de l'authenticité territoriale, des spécificités et des valeurs identitaires sur les plans socioculturel et spatial. Si l'homme jouit du droit de vivre dans un espace décent et équilibré, l'effacement de son identité et la banalisation en termes de planification urbaine constituent des atteintes à ce droit. Serait-il pertinent d'engager des débats nationaux, régionaux et locaux sur des thématiques comme l'identité, le métissage culturel, la personnalisation de l'urbain pour établir un cadrage imprégné de sagacité et, partant, décliner le totalitarisme de l'idéologie fonctionnaliste qui continue à peser sur le sort de nos villes.

Au demeurant, le renouveau espéré ne repose pas uniquement sur des concepts, principes et aspects techniques. La planification urbaine est le reflet des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat et du foncier. Toute modulation à cet égard est appréciée comme construction d'une politique urbaine.

6. Conclusion

Au Maroc, l'urbanisme continue à reconduire les principes et règles de l'urbanisme fonctionnel qui a été mis en place au Maroc, depuis plus d'un siècle, une crise d'identité et d'expression culturelle et partant une crise d'efficacité.

Il est impératif de procéder à un redressement en la matière, en essayant d'éviter le gâchis patrimonial, sachant que la banalité prime sur la prospective dans un contexte de planification urbaine marqué par des tournants et tourments pesant sur le devenir de nos villes. Depuis l'ère coloniale, l'identité est soumise au défi d'ancrage dans les processus et outils de l'urbanisme. L'enjeu du rattrapage et d'anticipation sur les espaces urbains existants et ceux à produire n'est pas évident.

Au terme de cette réflexion, il y a lieu de souligner que le système de planification urbaine au Maroc doit renouveler ses méthodes, principes et règles au profit d'une stylisation urbaine et d'un centrage de la question d'identité, dans le cadre de politiques publiques pondérées.

7. Reconnaissance et remerciements

C'est avec le concours du Pr. Moha El Ayachi que ce travail a pris forme. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance et mes vifs remerciements.

8. Appui financier

L'article est réalisé sans aucun appui financier.

9. Contribution des auteurs

L'auteur s'est appliqué à réaliser l'analyse et la rédaction

10. Liste bibliographique

Alhiane B(2014). La médina de Tiznit : mutations et mise en valeur d'un héritage urbain, Mémoire de troisième cycle pour l'obtention du Diplôme du Cycle Supérieur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme.

Chouiki, M(2021). Le phénomène urbain entre matérialité et immatérialité, publications de l'INAU.

El Jirari A(2017). L'aménagement lumière comme levier de développement de la ville de Casablanca, Mémoire de troisième cycle pour l'obtention du Diplôme du Cycle Supérieur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme.

Ewen, S.; Sweet, R. & Wakeman R (2021). Urban history, Cambridge University Press.

Gerber, J.D.; Hartmann, T. & Hengstermann, A(2018). Instruments of land policy, Publisher: Routledge, 1st edition, 2018.

Mahdaoui A(2019). Le patrimoine dans la planification urbaine in Mustapha Chouiki (coordination): Tournants et Tourments de la Planification Urbaine au Maroc : pour quel devenir ? Ouvrage électronique.

In <http://www.montadacum.ma/wp-content/uploads/2019/12/Ouvrage-Planification-urbaine-mep.pdf>

Massé P(1965). Le plan ou l'antihasard, Paris, Gallimard.

Merlin P. & Choay F(2015). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, Collection Dictionnaires Quadrige.

Merlin, P(2018). L'urbanisme, PUF.

Loinger G(2006). Développement des territoires et prospective stratégique, enjeux, méthodes et pratiques, L'Harmattan.

Zhar, M. ; Ait Moussa, A. & Yahyaoui, M(2020). Géographie et évaluation des politiques publiques, Edition FLSH - Mohammedia, Imprimerie Najah Al Jadida.

11. Références additionnelles

Dahir n° 1-92-31 du 15 hija 1412 (17 juin 1992) portant promulgation de la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme (BO 4159 du 15 juillet 1992).

Dahir n° 1-16-48 du 19 rejab 1437 (27 avril 2016) portant promulgation la loi n° 94-12 relative aux bâtiments menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine (BO 6466 du 19 mai 2016).

Dahir n° 1-80-341 du 17 safar 1401 (25 Décembre 1980) portant promulgation de la la loi n°22.80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité (B.O. 18 février 1981).

Décret n°2-81-25 du 23 hija 1401 (22 octobre 1981) (B.O n° 3601 du 4 novembre 1981) pris pour l'application de la loi n°22.80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité promulguée par le dahir n° 1-80-341 du 17 safar 1401 (25 Décembre 1980) (B.O. 18 février 1981).

12. Termes clés et définitions

Ordre fonctionnel : logique de planification et de production de l'espace découlant des principes et règles de l'urbanisme fonctionnel qui se soucie peu des dimensions culturelles et patrimoniales de l'espace urbain.

Strate urbaine : Partie du cadre bâti de la ville représentant un témoignage sur une époque ou sur des événements.

Symbolique de l'espace : Ensemble d'aspects morphologiques et identitaires des composantes de l'espace renvoyant au côté authentique ou récent des lieux qui demeurent ou deviennent à la fois lisibles et distinctifs.

Urbanisme identitaire : Mode de planification et de gestion de l'espace mettant la mise en valeur du mémorial de l'espace, des repères patrimoniaux et civilisationnels et de la stylisation de l'urbain au centre de ses intérêts en donnant de l'importance aux idéaux socioculturels du territoire et de la société.